



La CFE-CGC vous souhaite D'EXCELLENTE VACANCES



2016-2017 fût une période de bouleversement socio-économique au sein de notre entreprise : Baisse des effectifs, changements d'entité, renégociation des accords et de leurs mises en œuvre. La **CFE-CGC** Syndicat majeur dans l'entreprise a fait part de ses inquiétudes à la Direction, pour peser sur les accords. La **CFE-CGC** a proposé des axes d'améliorations. Là où elle a été entendue par la Direction la **CFE-CGC** a signé les accords où l'intérêt des salariés est préservé.



Annualisation des congés : Un de nos Tracts « *dossier spécial congés 2017* » vous alertait sur le risque de pertes de jours de congés. Nous avons décrypté pour vous cet accord pour en simplifier son usage.



Evènements marquants dans notre entreprise en 2016-2017

Abandon du projet pharaonique « **Monet** » : réduction de 18 à 5 sociétés juridiques. Conséquences : perte de repère, d'énergie, de confiance et au final budget gaspillé.

Il y eût en **juin 2017**, la signature d'une nouvelle architecture sociale (Unité Economique et Sociale), regroupant cinq entités : **INFOGERANCE – INTEGRATION – CONSULTING – AMF – BULL**. Suite à cet accord, vous allez être appelés aux urnes en **octobre/novembre 2017 à faire un choix** nous engageant tous, dans cette période de mutation. La **CFE-CGC** a démontré sa capacité à vous accompagner, elle poursuivra ses combats pour défendre vos intérêts et partager vos valeurs.

Mobilisation de tous vos représentants CFE-CGC sur tous les fronts, avec la renégociation des accords : Organisation et durée du temps de travail, Temps de travail atypique, Période acquisition et de prises de congés, NAO, GPEC, Handicap, Egalité Pro. Et surtout l'application de l'accord sur les surtemps de trajets professionnels qui a été dénoncé en force par la direction mais qui reste encore valable cette année.



Nous contacter :

atos.cfe.cgc@gmail.com

Nous nous sommes battus contre la mise en place de la Charte BS jusqu'à présent avec succès, mais le combat continue, car la Direction veut absolument l'intégrer dans un accord. La **CFE-CGC** sera intraitable sur le sujet.

En janvier 2016 les salariés BP2I, mécontents des conséquences de la signature de l'accord atypique que la **CFE-CGC** n'avait pas signé, ont lancé un mouvement de grève sur le site de la Garennes/Colombes. Ils ont fait appel aux Organisations Syndicales, seule la **CFE-CGC** a répondu à leurs demandes, ce qui finalement a permis d'obtenir satisfaction sur leurs revendications.

Mouvement de grève sur le site de Trélazé soutenu par la **CFE-CGC** qui a permis d'obtenir le maintien des acquis.

Nous attachons de l'importance à vous tenir informés de vos droits et de vos acquis.

Notre mission est de les faire respecter et de vous accompagner dans vos démarches, notamment juridiques...

- Suite à « l'arrêté ALTRAN du 4 novembre 2015 » la **CFE-CGC** a alerté **Tous les salariés en modalité 2 SYNTEC et en dessous du PSS de 38040€ afin qu'ils puissent légitimement demander à ce que leur salaire soit révisé à ce plancher.**
- **BSC** : Porté par les élus de La **CFE-CGC** tous les dossiers aux Prud'hommes sont gagnés en première instance.
- **La perte de salaire concernant la prime de vacances** : la **CFE-CGC** apporte son soutien et accompagne tous nos collègues aux prud'hommes afin qu'ils obtiennent réparation.
- Les jours de fractionnement sur les congés : la **CFE-CGC** a obtenu **gain de cause** et aujourd'hui, ceux-ci sont intégrés dans les accords et **attribués automatiquement en cas de fractionnement.**

La **CFE-CGC**, syndicat acteur de la responsabilité environnementale.

- La **CFE-CGC**, consciente des enjeux, **contribue à la mise en œuvre des mesures en faveur du développement durable** et de la responsabilité sociétale et environnementale dans les entreprises.
- La **CFE-CGC** demande à la direction d'Atos que de nouvelles mesures soient prises pour engager davantage l'entreprise dans la responsabilisation, notamment vers une réduction de son empreinte carbone.

Dans un premier temps :

- **Autoriser le télétravail** pour tous ceux qui peuvent réaliser leur travail à distance tous **les jours où la pollution atmosphérique annoncée dépasse le seuil de 70** (indice européen Citeair)
- **Encourager l'utilisation du vélo comme mode de transport alternatif et écologique** en améliorant l'indemnisation vélo, tout en maintenant pour l'utilisateur occasionnel, la prise en charge des transports en commun.

La **CFE-CGC** un syndicat qui s'étend au sein du groupe ATOS

Les élections professionnelles se suivent et se ressemblent. Après le bon résultat d'Atos Consulting (74%), ceux d'Atos International (82%), A2B (87%) et BULL/Evidian (50%).

Notre syndicat devient incontournable en étant présent dans la quasi-totalité des sociétés du Groupe.

LA DEFENSE DES SALARIES AVANT TOUT ...